

Ouvert aux structures  
d'intérêt général éligibles au mécénat



# Appel à projets Image & son

Du 15 mai  
au 30 juin 2025



Fondation  
CRÉDIT AGRICOLE  
CHARENTE-PÉRIGORD

Depuis 2004, la Fondation du Crédit Agricole Charente-Périgord, anciennement Agir, a pour objectif, dans le cadre général, juridique et fiscal du mécénat, de faire vivre son territoire en favorisant les projets d'intérêt collectif durables portés par des structures d'intérêt général au profit du développement du territoire.

En 2025, la Fondation lance un appel à projets Image et Son, correspondant à son domaine d'intervention Art, Culture et Patrimoine. Elle privilégiera les projets se démarquant par leur caractère innovant et original, à la fois par leur forme et leur capacité à toucher le public, et valorisant le territoire de Charente et de Dordogne.

## QUEL EST LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE ?

La Fondation consacre une enveloppe de 50 000 euros à cet appel à projets 2025. Environ 10 projets seront accompagnés via cet appel à projets. Le Jury se réserve cependant la possibilité de choisir plus ou moins de projets, en fonction de leur nombre et de leur pertinence. Il pourra désigner des projets « Coup de coeur » parmi les lauréats. Le montant minimal de l'aide apportée pour chaque lauréat est de 5 000 euros.

## Trois axes pour vos projets image & son



### SOUTIEN À LA CRÉATION D'UNE ŒUVRE ORIGINALE

Favoriser l'écriture, le développement ou la production d'une œuvre valorisant l'histoire, la culture ou le patrimoine (économique, social, culturel,...) de notre territoire.



### ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

Proposer à un large public des actions d'appropriation, d'apprentissage ou de dialogue par l'art (en particulier les jeunes, les publics habituellement exclus et les personnes en situation de handicap).

### TENUE DE SPECTACLES VIVANTS SUR LE TERRITOIRE

Contribuer à la diffusion de spectacles dédiés aux arts vivants (musique, arts de la rue, théâtre, danse, cinéma, bd-concert, ciné, etc).



### COMMENT CANDIDATER ?

Compléter le préformulaire sur notre site internet, un formulaire plus complet vous sera ensuite transmis.  
**ca-charente-perigord.fr**

Détails et inscription ici



### LES ÉTAPES DE L'APPEL À PROJETS

**Dépôt des projets** : du 15 mai au 30 juin 2025 (inclus)

**Jusqu'au 31 août 2025** : Première étape d'instruction

**Septembre 2025** : Choix des projets retenus

**Octobre 2025** : Information des structures des décisions

